

RAPPEL DES RÈGLES : URBANISME

Rappel des règles concernant les autorisations d'urbanisme :

- **réfection toiture ou façade, création clôture ou portail, modification ou création d'une ouverture (fenêtre, porte) :** dépôt d'une DP (déclaration préalable)
 - **création d'un abri de jardin :** DP si < 20m², PC si > 20m²
 - **extension (habitation ou bâtiment) y compris vérandas/pergolas/abri ouvert (dont "carport") :** DP < 40 m², PC si > 40m² (attention en cas d'extension si la surface totale de l'habitation dépasse après travaux 150m² : PC obligatoire avec architecte, même si l'extension fait moins de 40m²)
 - **pose de panneaux photovoltaïques sur toiture :** DP
 - **piscine :** DP si > 10m²
 - **création d'une terrasse :** si non couverte et ne dépasse pas 60 cm du terrain naturel, pas de déclaration. Si couverte et surface < 40 m² : dépôt d'une DP.
- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la Mairie avant tout début de travaux.** Ceci dans le but d'éviter des amendes importantes ou une obligation de remise en état / démolition.

MARCHÉ AUX FLEURS



Cette année encore La Chapelloise organise son marché aux fleurs **les 4 et 5 mai**, le 39^{ème}! C'est toujours un grand événement pour l'association. **Les bénévoles nous aident à animer et fleurir le village ainsi qu'à participer au financement de projets** comme ce fut le cas pour le city stade. Nous réfléchissons d'ailleurs à un autre projet.

Plus de 13000 plants sélectionnés et adaptés à nos régions ; des couleurs à foison, des plantes coups de cœur, des variétés nouvelles...

La plante de l'année est le **Pétunia Itsy**, une plante résistante avec une multitude de petites fleurs qui forment un tapis de couleur, peu gourmand en eau, pour vasques et jardinières ou pleine terre...

De **nombreux plants de légumes**, certains greffés et plus résistants aux maladies... Mais aussi : **des plantes vivaces, des aromatiques, des petits fruits...**

Une équipe de bénévoles sera sur place pour vous conseiller et vous aider à charger votre voiture.

Et toujours (sur les fleurs) 1 plant gratuit pour 10 identiques achetés. Venez nombreux !!!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	Heure	Manifestation	Association	Lieu
MAI				
4-5	8h-17h	Marché aux Fleurs	La Chapelloise	Place
8	16h	Commémoration de l' Armistice		Angeot
25	9h-16h	Journée citoyenne	Mairie	Mairie
JUIN				
1	18h30	Fête du village	Mairie & Associations	Stade
1	22h	Cinéma (gratuit)	Mairie & C CVS	Stade
9	8-18h	Elections Europe		Salle

BRUIT : RÈGLES À RESPECTER

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Nous vous remercions par avance de bien vouloir veiller au respect de ces horaires !

FERMETURE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé le lundi 13 mai. Le mardi 14 mai, les horaires d'ouverture sont modifiés : 14h-16h30 à la place de 10h-12h30

Merci pour votre compréhension.

Pour tout contact, vous pouvez également utiliser le mail mairielachapelle-rougemont@wanadoo.fr ou le formulaire de contact de notre site internet.

ETAT CIVIL

Naissance : Hector Michaël Gilles MAILLARD né le 27-03-24 à Trévenans de Gilles MAILLARD et Cathy KOENIG

Numéro 115 - Avril 2024

Quoi de neuf ?

Mesdames, Messieurs,

Le dernier conseil municipal a été essentiellement consacré aux finances de la commune. Vous trouverez dans ce bulletin des tableaux synthétiques reprenant les chiffres principaux. Les bons résultats de 2023 nous permettent de pouvoir financer, sans avoir recours à l'emprunt, la tranche 2 de la réhabilitation du bâtiment mairie-école. Nous resterons vigilants sur les dépenses de fonctionnement 2024 pour qu'elles restent contenues malgré l'inflation.

Concernant les prévisions de recettes, nous avons reçu la notification des dotations de fonctionnement. Contrairement aux autres années où nous constatons une baisse, nous bénéficierons d'environ 3 000 € supplémentaires. Il a également été **décidé de ne pas augmenter les taux d'impositions communaux.** Néanmoins, les bases fiscales étant augmentées de 3,9 %, nous disposerons d'une recette supplémentaire.

Concernant le budget d'investissement, c'est un montant important pour notre commune. Il est dû aux travaux de réhabilitation (659 004 € TTC correspondant à la tranche 2 et la fin de la tranche 1). Le premier appartement sera mis en location au plus tard en juillet. J'espère que nous pourrons louer les deux autres avant la fin de l'année. Il y a également quelques dépenses d'investissement complémentaires (cf. liste détaillée dans ce bulletin).

Pour les recettes d'investissement, elles viennent pour une part importante de subventions en provenance :

→ de l'Etat pour 60 000 € dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

→ De la communauté de communes -CCVS pour 18 824 €

Nous attendons encore la validation par le Département de deux subventions, qui pour le moment ne sont pas intégrées dans le budget. Nous n'avons pas pris en compte dans le budget la vente du terrain à ENEDIS (signature imminente).

Il a également été décidé de créer un poste de 3ème adjoint, la charge de travail étant de plus en plus grande avec les nombreux travaux en cours. Nous vous détaillerons prochainement les attributions de chaque adjoint car la répartition va être revue. **C'est Colette Schlegel qui a été élue à ce poste.**

Je rappelle que la **consultation sur les ZAER** (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables) est toujours en cours. Vous pouvez venir en mairie nous faire part de vos observations et consulter le cadastre solaire qui présente le potentiel solaire de chaque pan de toit. La consultation se termine le 3 mai.

Bien cordialement à vous.
Votre Maire, Eric PARROT

BUDGET 2023

Voici le Budget Prévisionnel pour 2024 et le Compte Administratif 2023 validé par le Conseil Municipal. Une version plus détaillée est disponible en Mairie sur demande. Nous dégageons un bel excédent de fonctionnement grâce aux efforts de tous. Ceci permet de financer des investissements exceptionnels, soutenus par des subventions dont l'obtention nécessite beaucoup de travail.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Libellé	Réalisé 2023	BP 2024
Charges à caractère général	95 470	121 298
Charges de personnel	143 625	111 100
Autres charges de gestion courante	46 786	48 487
Charges financières	12 818	11 123
Charges exceptionnelles	0	0
Provisions pour charges	280	0
Op d'ordre de transfert entre sections	1 159	1 160
Atténuations de produits	2 468	2 500
Virement à section d'invest.		448 888
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	302 606	744 556

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Libellé	Réalisé 2023	BP 2024
Excédent de fonctionnement reporté	0	355 433
Produits du domaine	89 557	31 945
Impôts et taxes	287 425	264 748
Dot., Subventions, Participations	115 733	118 104
Autres produits de gestion courante	29 017	20 850
Produits except. & financiers	127	0
Opération d'ordre entre sections	0	0
Atténuations de charges	250	2 302
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	522 109	793 382
Excédent exercice	219 503	48 826

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Réalisé 2023	BP 2024
Déficit d'investissement	0	98 615
Remboursement emprunts et dettes	60 377	48 025
Immobilisations incorporelles	5 859	50 791
Immobilisations corporelles	72 882	86 760
Immobilisations en cours :		
Bâtiment commerces	11 631	/
Extension Mairie	28 266	/
Festival des solutions	/	11 028
Réhabilitation bâtiment mairie écoles	196 986	659 004
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	376 001	954 223

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Réalisé 2023	BP 2024
Autofinancement		448 888
FCTVA, affectation résultat N-1...	48 400	179 092
Subventions investissement	142 191	325 083
Emprunts et dettes assim.	317	/
Op d'ordre de transfert	15 546	1 160
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	206 454	954 223

Projets d'investissement pour 2024 :

- ⇒ Phase 2 de la réhabilitation du bâtiment mairie-école (2 appartements supplémentaires, un F3 et un F4, rénovation complète de l'école)
- ⇒ Clôture pour sécuriser l'arrière de la salle communale
- ⇒ Aménagements de sécurité routière (création de passage piétons aux deux entrées, aménagement côté Belfort)
- ⇒ Etude d'aménagement de la place : nous avons retenu un bureau d'étude qui a l'habitude de travailler avec les habitants. Vous serez donc sollicités pour donner vos avis et contribuer à la conception de notre nouvelle place (en tenant compte des avancées déjà faites dans le cadre de Village du Futur).

CCAS –TOUS SOLIDAIRES !

Le **CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)** est composé d'élus et d'habitants volontaires.

Il a plusieurs missions :

- Suivi des personnes âgées ou fragiles en période de canicule ou de crise sanitaire.
- Soutien ponctuel aux personnes les plus en difficulté
- Actions d'animation ou de soutien aux aînés (repas des anciens, participation aux cadeaux pour les plus de 90 ans...)

Quelques nouveautés cette année :

- Soutien pour monter un dossier d'aides sociales.
- Initiation informatique (connaissances de base).

N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie. Nous nous déplacerons à domicile si besoin.

25 MAI : JOURNÉE CITOYENNE

Réservez votre samedi 25 mai de 9 à 16h pour travailler ensemble à l'embellissement de notre village !

Plusieurs ateliers pour tous les niveaux et toutes les envies :

- ⇒ fleurissement
- ⇒ Balisage du nouveau sentier en forêt
- ⇒ Nettoyage de la nature

RDV en Mairie, repas de midi offert aux bénévoles sur inscription en Mairie ou via notre site Internet.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année encore, les communes de Lachapelle, Petitefontaine et Angeot se regroupent pour commémorer ensemble le 79ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Nous vous donnons RDV devant la Mairie d'Angeot à 16h ce mercredi 8 mai. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans la salle communale. Venez nombreux !

« Je n'aime pas l'expression devoir de mémoire. Le seul devoir c'est d'enseigner et de transmettre. » **Simone VEIL**

1 JUIN : FIESTA & CINÉ !

Nous sommes encore en réflexion pour notre fête de village mais vous pouvez déjà **réserver votre soirée du samedi 1er juin à partir de 18h30.** Au programme :

- ⇒ Apéro
- ⇒ Repas (auberge espagnole)
- ⇒ Soirée cinéma gratuite en partenariat avec la CCVS

Sage-homme : comédie familiale. Après avoir raté le concours d'entrée en médecine, Léopold intègre par défaut l'école des sages-femmes en cachant la vérité.

